Santé et Prévention BTP 35

NOS SENSIBILISATIONS

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail à vos côtés

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Aide à l'évaluation des risques professionnels - DUERP 1

ATELIERS DE SENSIBILISATIONS

- Primo-adhérent 2
- Prévention des TMS 3
- Prévention des TMS - Principes de sécurité physique et d'économie d'effort 4
- Prévention des TMS - L'échauffement musculaire 5
- Sensibilisations multirisques 6
- Préventions des addictions en milieu professionnel 7
- Identifier les produits chimiques et s'en protéger 8
- Identifier, évaluer et prévenir l'exposition aux agents chimiques dangereux 9
- Prévention des risques liés à un procédé de travail classé CMR 10
- Amiante sous-section 4 : Que faire ? 11
- Travail sur écran : appréhender et prévenir les risques 12

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

AIDE À L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP

Santé et Prévention BTP 35

PUBLIC VISÉ :

Ensemble des entreprises adhérentes

MODALITÉS

LIEU
Dans votre entreprise

DURÉE
Variable selon la demande

Accompagnement individuel

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

L'évaluation des risques professionnels (EVRP) relève de la responsabilité de l'employeur, et s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article R.4121-1.

OBJECTIFS

Nos équipes accompagnent les entreprises du BTP dans la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), lors de la rencontre avec l'employeur pour établir la fiche d'entreprise.

CONTENU

- Vous aider à identifier vos risques professionnels ;
- Retranscrire les résultats de l'évaluation des risques professionnels dans le DUERP ;
- Vous apporter les connaissances nécessaires à la rédaction et à la mise à jour du DUERP ;
- Établir un plan d'action pertinent.

DOCUMENTATIONS

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

MOYENS UTILISÉS

Présentation de différents outils informatiques avec connexion internet (équipement informatique de l'adhérent) :

- MonDOCunique Prem's et MonDocunique Plus sur le site : www.preventionbtp.fr/
- OiRA sur le site www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil64

NOS INTERVENANTS

L'équipe pluridisciplinaire : Médecin du Travail, Infirmier·e en Santé au Travail, Assistant·e en Santé et Sécurité au Travail (ASST) ou Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

ATELIERS DE SENSIBILISATION

PRIMO-ADHÉRENT

1h

PUBLIC VISÉ :

Nouveaux adhérents
(employeurs / salariés)

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux

DURÉE
1 heure

PARTICIPANTS
10 adhérents maximum

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Sur le site '' Santé prévention BTP 35 ''

DOCUMENTATIONS

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

CONTEXTE

Cet atelier propose de faire connaissance et de comprendre les contreparties de l'adhésion.
Il permet :
- de donner des informations pratiques et concrètes sur l'offre de service de SP BTP 35 pour les nouveaux adhérents ou à tout employeur adhérent souhaitant en bénéficier ;
- de présenter le portail adhérent (déclaration des risques…).

C'est aussi l'opportunité de poser toutes les questions, de transmettre les clés de compréhension et de prendre en compte vos besoins éventuels le plus en amont possible.

OBJECTIFS

- Prendre connaissance et comprendre les contreparties de votre adhésion.
- Vous donner des informations pratiques et concrètes sur l'offre de service.

CONTENU

- Présentation du service (organisation, secteur géographique, missions…) ;
- Informer sur vos obligations réglementaires ;
- Mieux comprendre les enjeux de la prévention ;
- Vous aider à identifier les principaux risques professionnels ;
- Expliquer nos 4 missions principales et nos actions en milieu de travail (métrologie, sensibilisation, accompagnement, DUERP, fiche d'entreprise, étude de poste) ;
- Comprendre le fonctionnement des cotisations ;
- Parcourir ensemble votre espace adhérent.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Portail adhérent ;
- Tutoriels vidéos.

NOS INTERVENANTS

Assistant·e en Santé et Sécurité au Travail et référent·e Adhésions / Cotisations.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES TMS

4h

Santé et Prévention BTP 35

PUBLIC VISÉ :

Employeurs et salariés

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux ou dans votre entreprise

DURÉE
4h

PARTICIPANTS
6 à 12 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

EN OPTION

Il est possible de prolonger cette sensibilisation avec des cas pratiques en atelier/sur chantier.

CONTEXTE

Les troubles musculosquelettiques (TMS) se manifestent par une gêne voire une douleur qui invalide progressivement le salarié à la fois dans son travail mais aussi dans les mouvements du quotidien.

Les troubles musculosquelettiques constituent les maladies professionnelles reconnues les plus fréquentes et les plus déclarées. Ils touchent des millions de travailleurs.

En 2023, plus de 91% de maladies professionnelles reconnues sont liées aux TMS dans le secteur du BTP.

OBJECTIFS

- Reconnaître des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie ;
- Décrire les facteurs de risque d'apparition de pathologies ;
- Identifier les principales atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention des TMS ;
- L'anatomie ;
- Les atteintes et pathologies de l'appareil locomoteur ;
- Les facteurs de risque d'apparition des TMS ;
- La politique de prévention en entreprise, les 9 principes généraux de prévention ;
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort ;
- Initiation à l'analyse d'une situation de travail ;
- Mise en application sur des charges inertes.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Animations ludiques ;
- Mise en situation.

NOS INTERVENANTS

Un formateur en prévention des TMS.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

Santé et Prévention BTP 35

PRÉVENTION DES TMS - INITIATION AUX PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

1h30

PUBLIC VISÉ :

Employeurs et salariés

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux ou dans votre entreprise

DURÉE
1 h 30

PARTICIPANTS
6 à 12 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

DOCUMENTATIONS

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

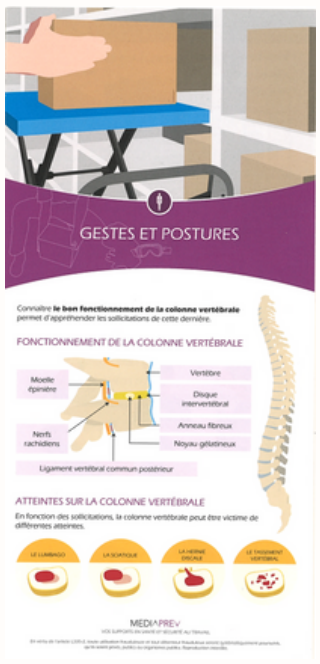

Distribué uniquement en formation

CONTEXTE

Les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent l'une des premières causes de maladies professionnelles, touchant particulièrement les salariés qui pratiquent des gestes répétitifs ou des postures contraignantes au quotidien.

Ces troubles, qui affectent principalement les muscles, tendons et articulations, peuvent entraîner des douleurs chroniques et limiter les capacités de travail, parfois de manière irréversible. Les gênes et les douleurs des salariés sont des signes précoces.

OBJECTIFS

- Reconnaître des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie ;
- Décrire les facteurs de risque d'apparition de pathologies ;
- Identifier les principales atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- Lister les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention des TMS ;
- L'anatomie ;
- Les atteintes et pathologies de l'appareil locomoteur ;
- Les facteurs de risque d'apparition des TMS ;
- La politique de prévention en entreprise, les 9 principes généraux de prévention ;
- Démonstration des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Travaux pratiques ;
- Mise en situation.

NOS INTERVENANTS

Un formateur en prévention des TMS.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES TMS - L'ÉCHAUFFEMENT AU TRAVAIL

1h

Santé et Prévention BTP 35

PUBLIC VISÉ :

Employeurs et salariés

MODALITÉS

LIEU

Dans nos locaux ou dans votre entreprise

DURÉE

1 h

PARTICIPANTS

6 à 12 personnes

COÛT

Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION

Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

Afin de palier à la recrudescence des troubles musculosquelettiques (TMS), la pratique d'exercices physiques en entreprise se développe de plus en plus. L'échauffement au travail permet de préparer en douceur les muscles et les articulations aux efforts physiques à venir.

L'objectif est de sortir d'un état de faible activité en provoquant une légère augmentation de la fréquence cardiaque et de la température corporelle.

OBJECTIFS

- Situer la place de l'échauffement dans la prévention des TMS ;
- Identifier les composantes anatomiques, biomécaniques ;
- Appliquer les échauffements ;
- Formuler les différentes composantes d'une hygiène de vie équilibrée.

CONTENU

- Introduction sur les troubles musculosquelettiques (TMS) en se référant aux statistiques entreprise / métier ;
- Notions d'anatomie et biomécanique ;
- Démonstrations et explications détaillées de l'échauffement correspondant à chaque muscle ;
- Pratique collective d'une routine quotidienne ;
- Évocation des facteurs ajoutés à l'hygiène de vie.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Travaux pratiques ;
- Animations ludiques.

NOS INTERVENANTS

Un formateur en prévention des TMS.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

SENSIBILISATIONS MULTIRISQUES

Santé et Prévention BTP 35

PUBLIC VISÉ :

Entreprises adhérentes /
lycées professionnels, CFA...

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux ou dans votre entreprise

DURÉE
Variable en fonction de la demande

PARTICIPANTS
5 à 20 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

THÉMATIQUES

- Sur les risques professionnels (bruit, vibration, ambiance thermique, chute de hauteur, poussières, hygiène de vie/alimentation, travail de nuit/horaires atypiques ...).
- Sur 1 secteur d'activité : maçon, couvreur, peintre, charpentier, menuisier, plaquiste, électricien, plombier...

DOCUMENTATIONS

Distribué uniquement en formation

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

CONTEXTE

Dans le cadre de ses missions d'action en entreprise/en centre de formation, le SPBTP 35 vous propose des sensibilisations collectives.
Réalisées au sein de l'entreprise, dans nos centres ou bien dans vos locaux, par nos équipes pluridisciplinaires, elles permettent de sensibiliser les salariés/les élèves aux risques auxquels ils peuvent être exposés.

OBJECTIFS

- Présentation du SPBTP 35, des équipes, des types de visites...
- Sensibiliser et informer les salariés/les élèves à la prévention des risques professionnels ;
- Comprendre la différence entre danger et risque ;
- Identifier les principaux risques professionnels selon l'activité ;
- Comprendre les enjeux de la prévention ;
- Accompagner les adhérents dans leur démarche de prévention.

CONTENU

- Présentation de l'ensemble des risques, notions de risques et de danger ;
- Conseils et bonnes pratiques pour mettre en œuvre les moyens de prévention ;
- Sollicitation des participants pour repérer les risques.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Plaquettes du service SP BTP 35 + INRS ;
- Équipements de Protection Individuelle (EPI);
- Jeu de plateau "JERISQKOI"...

NOS INTERVENANTS

L'équipe pluridisciplinaire : Médecin du Travail, Infirmier·e en Santé au Travail, Assistant·e en Santé et Sécurité au Travail (ASST) ou Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

ATELIERS DE SENSIBILISATION

PRÉVENTION DES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Santé et Prévention BTP 35

1h30

PUBLIC VISÉ :

Salariés, encadrement, employeurs

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux ou dans votre entreprise

DURÉE
1 heure 30

PARTICIPANTS
5 à 20 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

Les pratiques addictives ont des origines mixtes, liées à la vie privée, mais aussi à la vie professionnelle. Le travail peut être protecteur, mais à la fois générateur de consommation de substances-psychoactives. Certains secteurs d'activités sont plus touchés comme celui du bâtiment et des travaux publics.

OBJECTIFS

Sensibiliser les salariés et employeurs à la prévention des addictions en milieu professionnel.

CONTENU

- Cerner la problématique des conduites addictives sur le lieu de travail :
  - Développer une compréhension commune des addictions ;
  - Repérer les liens entre les conditions de travail et les addictions ;
  - Évaluer sa propre consommation ;
- Identifier le cadre légal et réglementaire ;
- Savoir intervenir auprès d'une personne présentant un trouble du comportement.

DOCUMENTATIONS

FICHE PRATIQUE EN CAS DE TROUBLES DU COMPORTEMENT D'UN SALARIÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Conduite à tenir

Salarié concerné

Description des troubles du comportement

Prise en charge effectuée

Fiche transmise pour information à :

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Mise en situations pratiques ;
- Tapis de parcours simulant une consommation de substances psychoactives.

NOS INTERVENANTS

Médecin du travail ou Infimier·e de santé au travail.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

IDENTIFIER LES PRODUITS CHIMIQUES ET S'EN PROTÉGER

2h

PUBLIC VISÉ :

Entreprise de tous les secteurs d'activités dont les salariés utilisent des produits chimiques, employeur, référent à la santé et à la sécurité, QSE, responsable achat, utilisateurs.

MODALITÉS

LIEU
Dans votre entreprise

DURÉE
2 heures

PARTICIPANTS
4 à 12 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

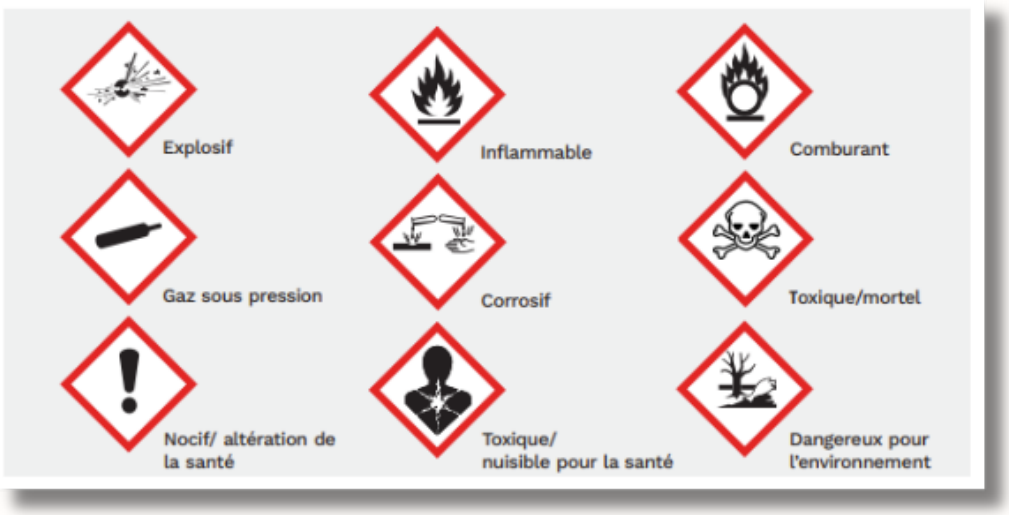

CONTEXTE

Omniprésents sur les lieux de travail, passant pourtant encore souvent inaperçus, les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur l'homme. Repérer et connaître les effets possibles des produits, des mélanges ou des procédés chimiques dangereux est une première étape avant la mise en œuvre des moyens de prévention adaptés.

OBJECTIFS

- Décrire les données de base sur le risque chimique ;
- Prendre conscience des dangers pour la santé et de l'importance des moyens de prévention ;
- Sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques de prévention sur le risque chimique.

CONTENU

- Enjeux de la prévention du risque chimique ;
- Identification des agents chimiques dangereux :
  - Produit, mélange, substance ;
  - Procédés de travail ;
- Information sur les agents chimiques dangereux :
  - Pictogrammes ;
  - Étiquettes ;
  - Fiches de données de sécurité ;
- Les voies d'expositions et les effets sur la santé ;
- Prévenir le risque chimique.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Travaux pratiques ;
- Cas pratiques et applications au poste de travail.

NOS INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire : Médecin du travail, Toxicologue, Infirmier·e en Santé au Travail, Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) ou spécialistes en risques chimiques.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

IDENTIFIER, ÉVALUER ET PRÉVENIR L'EXPOSITION AUX AGENTS CHIMIQUES DANGEREUX

Santé et Prévention BTP 35

4h

PUBLIC VISÉ :

Chefs d'entreprise, managers, responsable QSE, référents à la santé et à la sécurité, responsable achat...

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux pour une session en inter-entreprise ou dans votre entreprise

DURÉE
4 heures

PARTICIPANTS
4 à 8 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

Omniprésents sur les lieux de travail, passant pourtant encore souvent inaperçus, les produits chimiques peuvent avoir des effets néfastes sur l'homme.
La première étape consiste à repérer et connaître les effets possibles des produits, des mélanges ou des procédés chimiques dangereux.
La seconde étape est d'évaluer le risque chimique, préalable de toute démarche de prévention. Bien menée, elle doit permettre de construire un plan d'actions de prévention.

OBJECTIFS

- Aider l'employeur à répondre à son obligation réglementaire ;
- Prendre conscience des dangers pour la santé et de l'importance des moyens de prévention ;
- Identifier les outils d'évaluation du risque chimique ;
- Amorcer une démarche globale de prévention du risque chimique et la planifier.

CONTENU

- Enjeux de la prévention du risque chimique ;
- Notions relatives au risque chimique ;
- Identification des agents chimiques dangereux ;
- Les voies d'expositions et les effets sur la santé ;
- L'évaluation du risque chimique (EVRC) ;
- Prévenir le risque chimique ;
- Priorisation des axes d'amélioration pour pérenniser ; la prévention du risque chimique.

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Travaux pratiques ;
- Animations ludiques ;
- Échanges.

NOS INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire : Médecin du travail, Toxicologue, Infirmier·e en Santé au Travail, Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) ou spécialistes en risques chimiques.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

Santé et Prévention BTP 35

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À UN PROCÉDÉ DE TRAVAIL CLASSÉ CMR: *silice cristalline, plomb, poussières de bois, fumées de soudage...*

1h

PUBLIC VISÉ :

Employeur, référent à la santé et à la sécurité, QSE, utilisateurs

MODALITÉS

LIEU
Dans votre entreprise

DURÉE
1 heure

PARTICIPANTS
4 à 15 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

Certains procédés de travail exposent les salariés à des émissions classés CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), tels que les poussières de silice cristalline, les fumées de soudage, les poussières de bois, le plomb...

Ces expositions peuvent avoir un effet délétère à plus ou moins long terme sur la santé des travailleurs. L'information est primordiale pour une prise de conscience des risques et agir sur la prévention primaire.

OBJECTIFS

- Identifier et appréhender les effets sur la santé ;
- Repérer les situations de travail concernées ;
- Prévenir ce risque professionnel.

CONTENU

- Carte d'identité du procédé de travail émissif :
  - Généralités ;
  - Exposition ;
  - Pathologies ;
- La prévention :
  - Principes généraux de prévention ;
  - Cas pratiques et application au poste de travail.

DOCUMENTATIONS

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs;
- Animations ludiques;
- Si possible témoignages, présentation de résultats de métrologie.

NOS INTERVENANTS

Équipe pluridisciplinaire: Médecin du travail, Toxicologue, Infirmier·e en Santé au Travail, Assistant·e en Santé et Sécurité au Travail (ASST) ou Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP).

ATELIERS DE SENSIBILISATION

AMIANTE SOUS SECTION 4
QUE FAIRE ?

1h30

PUBLIC VISÉ :
Employeur, référent à la santé et à la sécurité, QSE, encadrants.

MODALITÉS

LIEU
Dans nos locaux pour une session en inter-entreprise

DURÉE
1 heure 30

PARTICIPANTS
4 à 12 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Lien internet/QR code ou demande auprès de amiante@santeprevention35.fr

CONTEXTE

L'amiante est omniprésent dans le secteur du BTP. La prévention de ce risque revêt un enjeu majeur, auquel les entreprises sont régulièrement confrontées.
Dans ce contexte, nous organisons des ateliers d'information et d'échange sur l'amiante et la sous-section 4.

OBJECTIFS

- Définir les situations de travail pouvant exposer les salariés aux fibres d'amiante ;
- Situer les étapes nécessaires pour maitriser ce risque professionnel ;
- Identifier les outils disponibles.

CONTENU

- Rappel et explication de la réglementation en vigueur (ne se substitue pas à une formation réglementaire amiante) ;
- Les outils d'aide pour la rédaction des documents réglementaires ;
- Échanger sur vos pratiques.

DOCUMENTATIONS

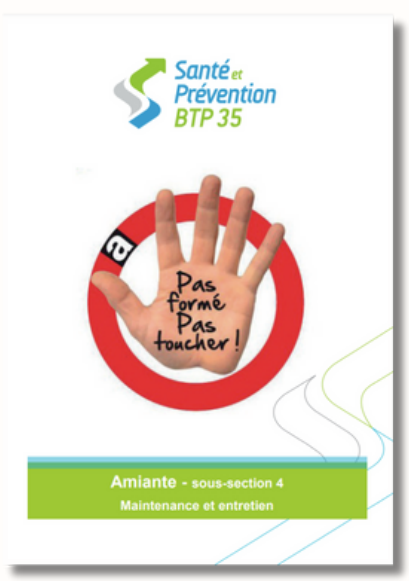

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

MOYENS UTILISÉS

- Exposés interactifs ;
- Échanges.

NOS INTERVENANTS

Référents amiante du service de prévention.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

TRAVAIL SUR ÉCRAN : APPRÉHENDER ET PRÉVENIR LES RISQUES

Santé et Prévention BTP 35

2 h MAX

PUBLIC VISÉ :

Toute personne travaillant sur un poste informatique.

MODALITÉS

LIEU
Dans votre entreprise

DURÉE
1 heure 30 - 2 heures

PARTICIPANTS
2 à 10 personnes

COÛT
Prestation incluse dans votre cotisation

INSCRIPTION
Contacter votre médecin du travail pour toute demande

CONTEXTE

Avec l'augmentation du télétravail, un nombre croissant de salariés passent de nombreuses heures devant un écran, que ce soit à domicile ou en entreprise. Cette exposition prolongée sur des postes de travail inadaptés peut entraîner divers problèmes de santé tels que la fatigue visuelle, les troubles musculo-squelettiques et le stress. Dans ce contexte, il devient crucial de repenser l'aménagement de son poste de travail.

OBJECTIFS

- Comprendre les facteurs de risques associés au travail sur écran
- Savoir adapter son poste de travail à son activité
- Connaître les principes simples de réglage et d'aménagement du poste de travail

CONTENU

- Les risques liés au travail sur écran
- Les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour aménager son poste de travail
- Atelier pratique et études de cas

DOCUMENTATIONS

À retrouver sur www.santeprevention35.fr

MOYENS UTILISÉS

- Utilisation d'un poste informatique de l'entreprise
- Présentation d'outils complémentaires

NOS INTERVENANTS

Préventeurs: Assistant·e en Santé et Sécurité au Travail (ASST), Intervenant·e en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), Ergonome, ou Infirmier·e en santé au Travail.

Notre objectif principal est de réduire l'exposition des salariés aux risques professionnels afin de protéger leur santé et leur sécurité.

Nos ateliers de sensibilisation constituent un élément clé de l'axe 1 « Prévention des risques professionnels » de l'offre socle.

Comment s'inscrire à un atelier ?

Les dates des prochains ateliers programmés sont disponibles directement sur notre site internet www.santeprevention35.fr/nos-ateliers-de-prevention

Vous souhaitez mettre en place une action de prévention au sein de votre entreprise ?

Vous n'avez pas trouvé parmi les thèmes proposés ?

Votre médecin du travail vous conseille et vous accompagne à mettre en place une stratégie globale de prévention.

Vous pouvez également nous solliciter pour intervenir dans le cadre d'une journée de sécurité ou de prévention organisée par votre entreprise.

© Santé et Prévention BTP 35 - Service Communication - Février 2025 - V1 - © photo : SP BTP 35-OPP BTP

Siège social :
1 allée du bâtiment
35000 RENNES

www.santeprevention35.fr
contact.btp@santeprevention35.fr
02 99 38 96 11

Santé Prévention BTP 35, membre des réseaux SPST BTP et Présanse Bretagne